Villejuif
notre ville
MAGAZINE D'INFORMATION MUNICIPALE
MAI 2018
n°228
WWW.VILLEJUIF.FR

3e SALON du JARDIN

SAMEDI 26 & DIMANCHE 27 MAI
> 9h - 19h

Sommaire

INSTANTANÉS
■ Hommage à Aurélie Chatelain **p4**

MA VILLE
■ Jeunesse tout terrain **p8-9**
■ Fête des voisins **p10**
■ RDV au vide-grenier **p10**
■ Contrat Local de Santé **p11**

MON QUARTIER
■ Dans Villejuif à vélo… **p13**
■ Rencontre avec Pierrette Picard **p14**
■ Meilleurs jardiniers 2018 **p15**
■ GPE : limitons les nuisances **p16**

DOSSIER
■ Logement social : comment ça marche ? **p18 à 21**

SPORT
■ Retour sur le meeting **p22**
■ Football Cup T12 **p23**

CULTURE
■ Beaux-Arts, une dernière exposition **p25**
■ L'Ilot, un an déjà ! **p27**

TRIBUNES LIBRES
■ Expression des groupes du Conseil municipal **p28-29**

ENTRE-NOUS
■ Retraités, carnet **p30**

Vous ne recevez pas le *Villejuif notre Ville* ?

Villejuif notre Ville est distribué tous les mois dans votre boîte à lettres. Si votre domicile n'est pas correctement desservi, signalez vos nom et adresse via le formulaire disponible en Mairie centrale et annexes, ou contactez la Direction de la Communication au 01 45 59 22 94. Nous transmettrons vos coordonnées à la société en charge de la distribution pour vous assurer la diffusion de votre magazine.

Hôtel de Ville 94807 Villejuif cedex Tél. 01 45 59 20 00 « VNV » le journal. Tél. : 01 45 59 25 11 - Directeur de la publication : Franck Le Bohellec
Rédaction en chef : Alexandre Pech - Rédaction : Marion Seunevel, Hugo Derriennic, Caroline Pépin, Jérôme Pichon - e-mail : vnv@villejuif.fr -
Photographie : Anja Simonet - Maquette : Rosette Remoadi - Dépôt légal : Mai 2018 - ISSN 0222-5247 - Imprimerie : Groupe Morault
Régie publicitaire : Villiers Communication, 06 11 76 13 64.

Édito

Franck Le Bohellec
Maire de Villejuif
Conseiller Régional d'Île-de-France

Chères Villejuifoises, chers Villejuifois,

Ce vendredi 20 avril, Villejuif a honoré la mémoire d'Aurélie Chatelain, victime du terrorisme lâchement assassinée il y a 3 ans. Aurélie est désormais Citoyenne d'honneur de notre ville.

Élus, proches et Villejuifois étaient rassemblés pour dire que nous ne l'oublierons jamais. Au-delà de son héroïsme, nos pensées sont évidemment transportées par son sourire si communicatif. Il nous rappelle sans cesse à quel point l'amour et la joie de vivre seront toujours plus forts que la barbarie.

Sa passion et son dynamisme laissent derrière-elle un attachement très fort entre la ville de Villejuif et la ville de Caudry (département du Nord). Depuis, des liens intenses se sont tissés et de nombreux échanges sportifs et culturels ont lieu. Des actions essentielles à mes yeux qui contribuent très largement à faire vivre la mémoire d'Aurélie.

Son sourire, ces liens tissés sont une preuve infinie que l'amour sera toujours plus fort que la haine, que le sourire d'Aurélie sera toujours et à jamais le plus beau message de paix.

Face à ces événements tragiques, je considère qu'il est de la responsabilité de la Municipalité de tout mettre en œuvre pour nouer entre l'ensemble des Villejuifois le désir et le plaisir du bien vivre ensemble. C'est ainsi que s'annoncent les nombreuses festivités des mois de mai et juin.

> *« Ces festivités font la singularité de notre ville et symbolisent son attachement si profond au bien vivre ensemble. »*

Avec la fête des voisins le 25 mai, le salon du jardin les 26 et 27 mai, les différents vide-greniers le week-end du 2 et 3 juin, Villejuif'fête le 16 juin et le bal populaire du 13 juillet, nul doute que les Villejuifois auront plaisir à se rassembler pour d'excellents moments.

À cela s'ajoutent les nombreux événements des associations sportives, des fêtes d'école, des activités culturelles d'ores et déjà programmés. Ainsi, nous vous donnons rendez-vous pour le salon du livre jeunesse le 2 juin et pour les compétitions de natation au stade nautique dont le championnat européen du sport adapté du 14 au 21 juillet !

Avec l'équipe municipale, j'aurai plaisir à vous rencontrer à l'occasion de ces festivités qui font la singularité de notre ville et symbolisent son attachement si profond au bien vivre ensemble.

Excellent mois de mai à tous !

HOMMAGE À AURÉLIE CHATELAIN

L'amour plus fort que la haine

À l'invitation de Franck Le Bohellec, Maire de Villejuif, Conseiller Régional d'Île-de-France et de la Municipalité, en présence de sa famille et de ses proches et membres de l'association Le Sourire d'Aurélie, d'élus, de Madame la Sous-préfète et d'une délégation de la ville de Caudry, une centaine de personnes s'est rassemblée vendredi 20 avril pour rendre hommage à Aurélie Chatelain, victime du terrorisme. Un dépôt de gerbe à la stèle érigée rue du Docteur Pinel en l'honneur de cette citoyenne d'honneur de la ville a été l'occasion *« de lui rendre hommage et de dire que nous ne l'oublions pas. Que nous ne l'oublierons jamais »* a souligné le Maire Franck Le Bohellec. *« Il est de notre responsabilité collective d'honorer et de faire vivre la mémoire d'Aurélie dans ces temps frappés par la barbarie »* a rappelé le Maire. *« Son sourire et sa joie de vivre sont une preuve infinie que l'amour sera toujours plus fort que la haine, et qu'il sera toujours et à jamais le plus beau message de paix »* a conclu Franck Le Bohellec.

Vendredi 13 avril, la Semhach, le syndicat intercommunal qui gère le réseau géothermique dont dépend Villejuif, organisait une soirée aux Esselières pour ses 30 ans. L'occasion de rappeler qu'à l'échelle de Villejuif, L'Haÿ-Les-Roses et Chevilly-Larue, ce sont près de 30 000 équivalent-logements qui sont alimentés chaque année. Et donc près de 40000 tonnes de CO^2 évités chaque année, soit l'équivalent absorbé annuellement par 7 000 hectares de forêt !

Grande chasse aux œufs de Pâques proposée ce vendredi 20 avril aux enfants du quartier dans le jardin de la MPT Jules-Vallès.

Durant les vacances scolaires, la MPT Gérard-Philipe organisait des stages pour les enfants dont un stage d'arts plastiques autour du thème du printemps.

Piscine, cross-fit, kayak, les stages sportifs étaient l'occasion de s'essayer à de multiples disciplines, comme ici l'athlétisme, sous les encouragements de Mahrouf Bounegta, Adjoint au Maire, et Valérie Arlé, Conseillère municipale déléguée aux sports.

Dimanche 29 avril pour la journée nationale du Souvenir des victimes et des héros de la déportation, Cécile Duboille, Première Adjointe et Mahrouf Bougneta, Adjoint au Maire, entourés de nombreux élus, ont déposé une gerbe au nom de la Municipalité devant la stèle à la mémoire des déportés, située dans le parc Pablo-Neruda.

CADRE DE VIE

Aux côtés du Maire Franck Le Bohellec, de l'Adjoint au Maire en charge de la propreté, Mahrouf Bounegta et de la Conseillère municipale déléguée au cadre de vie, Elisabeth Berton, les agents chargés de la propreté étaient présents samedi 14 avril sur l'Esplanade Pierre-Yves-Cosnier.

Le civisme : **osons !**

Du 9 au 14 avril, la Municipalité organisait une semaine spéciale sur le thème de la propreté et du cadre de vie. De nombreuses animations tout public étaient organisées notamment dans les écoles et les accueils de loisirs mais aussi au sein des antennes jeunesse. Les agents municipaux de la propreté étaient présents dans vos quartiers tous les soirs de 17h et 19h et ont pu échanger avec les riverains sur les spécificités de leur métier. De nombreux Villejuifois sont venus rencontrer les équipes de nettoyage, les associations partenaires et les élus de la ville sur l'esplanade Pierre-Yves-Cosnier, samedi 14 avril. Priorité municipale, la propreté est l'affaire de tous !

Sensibilisation au tri sélectif durant la pause méridienne avec l'association Pik Pik, ici à l'école Paul-Vaillant-Couturier.

Une équipe de propreté voirie est constituée d'une nettoyeuse et d'une balayeuse qui se succèdent.

Atelier création de détergent avec le Syctom en présence de Catherine Casel, Adjointe au Maire en charge notamment du Développement durable.

> Plus de photos sur villejuif.fr

VILLEJUIF

0%

D'AUGMENTATION DE LA PART COMMUNALE DES TAUX D'IMPOSITION DEPUIS 2014

VILLEJUIF CHANGE
PROMESSES TENUES

JEUNESSE

Jeunesse tout terrain

Le nouveau local situé en centre-ville dédié à la jeunesse MAJ pour « Mon Antenne Jeunesse » a été inauguré le 7 avril dernier. Une structure destinée à devenir la pierre angulaire du nouveau plan jeunesse mis en place par la Municipalité.

+27,3%
évolution du budget communal consacré à la Jeunesse entre 2017 et 2018

En présence de l'Adjointe au Maire en charge de la Jeunesse, Lucile Yapo, le Maire Franck Le Bohellec inaugurait le 7 avril dernier la nouvelle antenne jeunesse en centre-ville, place de la Paix.

« *C'est un véritable plaisir d'inaugurer cette antenne dédiée à la jeunesse de Villejuif* » a déclaré le Maire, Franck Le Bohellec, en préambule de son discours prononcé devant une foule nombreuse. « *Cette inauguration vient couronner un long travail mené conjointement avec les jeunes et les services municipaux. Elle marque un tournant dans la politique de la ville et le lancement d'un plan jeunesse ambitieux dont l'objectif est de rassembler les jeunes tout en leur donnant la possibilité de grandir et de s'épanouir* » a précisé le Maire.

LIEU RESSOURCE

Cette antenne, située place de la Paix, vient s'ajouter aux trois autres antennes jeunesse réparties sur toute la ville. Elle sera un lieu ressource pour tous les jeunes villejuifois et sera dédiée au développement de projets, aux rencontres, aux échanges, à l'information et à l'orientation. « *C'est un outil primordial en faveur de la jeunesse qui va nous permettre de répondre aux besoins tout en proposant un large choix d'activités culturelles, sportives, artistiques et citoyennes* » a souligné Lucile Yapo, Adjointe au Maire en charge de la jeunesse. Ce moment festif, animé par une fanfare, a été également l'occasion pour cinq jeunes de recevoir la nouvelle carte jeune.

44%
de la population villejuifoise est âgée de moins de 30 ans

Un précieux sésame, dont le prix dépend du quotient familial, qui permet aux adolescents (11 à 17 ans) et aux jeunes adultes (18 à 25 ans) de fréquenter l'ensemble des structures qui leur sont destinées et d'accéder à toutes les offres et initiatives du service jeunesse : séjours, activités périscolaires, programmations pendant les vacances scolaires et sorties culturelles et sportives.

MOBILITÉ

L'objectif de la Municipalité est de décloisonner la jeunesse et de créer de la mobilité entre les Antennes des différents quartiers. Cette nouvelle structure sert de pôle central pour y parvenir. Pépinière d'idées, ouverte du lundi au vendredi de 16h à 19h30 et le samedi de 9h à 12h, cette antenne permet aussi au service jeunesse de renforcer les partenariats avec les établissements scolaires de la ville. Un travail collectif pour monter des projets culturels et des actions citoyennes. Le local matérialise également le point de départ pour les sorties du week-end.

« RÉUNIR LES JEUNES »

Agées de 13 et 12 ans, Syntia et Kiara fréquentent déjà le service jeunesse. Elles sont ravies de recevoir la carte qui leur permettra de participer aux nombreuses activités mises en place. « *On peut aussi proposer des choses ! »* précisent les deux adolescentes « *Nous avons notamment eu l'idée d'une sortie au bowling qui a pu être organisée.* » Après avoir coupé le ruban avec le Maire, elles découvrent ce lieu qui va « *permettre de réunir les jeunes de tous les quartiers et de rencontrer de nouvelles personnes* ».

> Toutes les infos jeunesse sur facebook, twitter et snapchat.

Sortie du 21 avril au Stade de France à Saint-Denis.

SORTIES, LOISIRS, FRÉQUENTATION DES ANTENNES

Une CARTE JEUNE indispensable !

Pour pouvoir bénéficier prioritairement des sorties, des stages ou des soirées événements et des activités proposés par le service Jeunesse, chaque jeune âgé de 11 à 25 ans doit posséder une carte.
Pour ce faire, il devra se présenter dans l'une des antennes jeunesses (accompagné d'un parent s'il est mineur), et remplir une fiche d'inscription. Cette fiche est également téléchargeable sur villejuif.fr rubrique enfance/jeunesse. La carte jeune est personnelle, son tarif est soumis au quotient familial. Il faut donc au préalable faire calculer son quotient familial au CCAS de Villejuif, si cela n'a pas été fait pour l'année en cours.

Où se renseigner ?

Les 4 antennes jeunesse sont ouvertes le lundi, mardi, jeudi et vendredi de 16h à 19h30, le mercredi de 13h30 à 19h30 et, uniquement le MAJ Centre, le samedi de 9h à 12h.

- **MAJ SUD**
  38, sentier Benoît-Malon
  Tel. : 01 46 78 84 56 - 06 15 88 49 87
- **MAJ OUEST**
  2, rue Alexandre-Dumas
  Tél. : 01 53 14 36 65 - 06 18 79 03 18
- **MAJ NORD**
  1, rue Séverine
  Tél. : 01 42 11 12 30 - 06 34 51 64 68
- **MAJ CENTRE**
  Place de la Paix
  Tél. : 01 45 59 25 83 / 06 15 88 50 08

50 sorties par an pour les jeunes organisées tous les samedis

CENTRE-VILLE

3ème Salon du jardin

Samedi 26 et dimanche 27 mai, la Municipalité vous propose sa troisième édition du salon du jardin en centre-ville. Une trentaine de fleuristes, pépiniéristes et horticulteurs ainsi que des exposants sur le thème du jardin (outils de jardinage, créations originales à savoir bijoux et objets personnalisés) seront présents. Durant toute la journée, des ateliers pour petits et grands vous sont proposés : mini-jardin japonais en partenariat avec le service Nature et Jardin, fabrication d'épouvantails, création et customisation d'objets (couronne de fleurs, hairband, fleurs en papier, bracelet en perles), atelier créatif-jardinage pour enfants (le dimanche). Nous vous attendons nombreux !

CENTRE-VILLE

Rendez-vous au **vide-grenier !**

Dimanche 3 juin de 9h à 18h30, la Municipalité organise un vide grenier dans les rues piétonnes du centre-ville. Un moment convivial, à partager en famille, pour dénicher les bonnes affaires. Pour y participer, il suffit de venir s'inscrire du 14 au 25 mai muni de la photocopie d'une pièce d'identité. Tarif : 15,40€ l'emplacement (3mx2m). Paiement en espèces ou chèque à l'ordre du Trésor Public. Direction de la Citoyenneté et la Vie des Quartiers, 143, rue Jean-Jaurès. Tél. : 01 86 93 31 40.

- lundis, mardis de 9h30 à 12h et de 13h30 à 17h
- mercredis de 9h30 à 12h et de 13h30 à 19h
- vendredis de 9h30 à 12h et de 13h30 à 16h

EN VILLE

Nos chers **voisins**

Vendredi 25 mai, comme dans toute la France, c'est la Fête des voisins à Villejuif. Une initiative soutenue par la Municipalité et organisée par les citoyens, qui permet de développer la proximité, la solidarité et le lien social dans son quartier, sa rue ou son immeuble. L'année dernière, la Fête des Voisins a rassemblé plus de 9 millions de participants en France et pas moins de 1250 mairies et bailleurs. À Villejuif, près d'une trentaine de manifestations étaient organisées. Pour cette 19ème édition, la Municipalité vous accompagne à nouveau. Nous rappelons aux personnes qui se sont inscrites, qu'elles peuvent venir retirer les kits d'animations le samedi 12 mai de 9h à 12h dans la salle du Conseil municipal. Le Maire Franck Le Bohellec se fera une joie de vous remettre personnellement affiches, flyers, badges, t-shirts, ballons, gobelets et nappes, tout pour réussir votre soirée festive.

NUTRITION SANTÉ

Disco-Soupe 2018 : **c'est reparti !**

Mercredi 6 juin, les enfants de cinq écoles vous invitent à découvrir ce qu'ils ont cuisiné avec des denrées invendues. Depuis le mois de janvier, des ateliers de sensibilisation au gaspillage alimentaire sont proposés aux enfants des écoles élémentaires Hautes-Bruyères, Marcel-Cachin, Maximilien-Robespierre, Paul-Langevin et Robert-Lebon, sur le temps de la pause méridienne. Le 6 juin en fin de matinée, ils récupèreront des fruits et légumes invendus offerts par les partenaires : les commerçants du marché Eugène-Varlin, les supermarchés Monoprix et Carrefour. Le restaurant Show Devant prête lui une cuisine mobile. Les enfants prendront donc possession de la salle du conseil municipal. Rendez-vous à partir de 16h30 pour la dégustation : brochettes de fruits, gaspacho et autre en fonction des denrées récoltées.

> Salle du conseil municipal, à partir de 16h30.

CONTRAT LOCAL DE SANTÉ

Améliorer la prévention et l'accès aux soins

L'équipe municipale est pleinement engagée pour améliorer l'accès aux soins de tous les Villejuifois.

Qu'est-ce que le Contrat Local de Santé ?

La Municipalité de Villejuif met au cœur de ses priorités les problématiques de santé publique, que ce soit au travers du volet santé du Contrat Urbain de Cohésion Sociale (CUCS), au travers de l'implication de ses Centres Municipaux de Santé envers la population ou encore par les actions de prévention menées par les différents services de la ville (Service des sports, Service Municipal des Retraités, Service Scolaire et de l'Enfance, Centre Communal d'Action Sociale…). Dans ce cadre, un Contrat Local de Santé est un partenariat entre la ville de Villejuif, la Préfecture du Val-de-Marne et l'Agence Régionale de Santé d'Île de France pour travailler sur des axes répertoriés comme prioritaires de la santé publique.

À quoi sert le Contrat Local de Santé ?

L'implication importante de la Municipalité de Villejuif vis-à-vis de la santé des Villejuifois, rappelée par le Maire, Franck Le Bohellec et l'Adjoint à la Santé, Édouard Obadia lors de la réunion du comité de pilotage du Contrat Local de Santé, témoigne d'une volonté de l'exécutif municipal de réduire dans tous nos quartiers les inégalités sociales et sanitaires existantes dans la volonté d'un mieux vivre tous ensemble.

Quels publics sont concernés ?

Le Contrat Local de Santé concerne l'ensemble des habitants de la ville et notamment les publics les plus défavorisés dont l'accès aux soins est difficile. En priorité, les populations vulnérables particulièrement ciblées par ce contrat sont constituées des plus démunis des quartiers fragiles mais aussi des retraités isolés ou des personnes porteuses de handicaps qui se retrouvent plus rapidement dans un isolement social ne leur permettant pas de s'occuper au mieux de leur santé.

Qui s'engage dans ce contrat ?

Pour mettre en place ce travail sur la ville, un comité de pilotage animé par Le Maire et l'adjoint à la politique de santé, les différents services municipaux concernés, les représentants des hôpitaux de notre territoire (hôpitaux universitaires Paris Sud et l'hôpital Paul-Guiraud), les représentants du Préfet du Val-de-Marne et de l'Agence Régionale de Santé sans oublier le monde associatif œuvrant dans le domaine de la santé et de la prévention, s'est réuni le 13 avril 2018 afin de valider ces thématiques et notamment de détailler les fiches « actions » qui vont servir de support à la mise en œuvre de ce Contrat Local de Santé.

Quels sont les axes prioritaires choisis par la ville ?

Un diagnostic local de santé a été réalisé en 2015 en préfiguration du plan local de santé que nous mettrons en œuvre sur Villejuif pour les années 2018 à 2022. Ce diagnostic local de santé a permis d'identifier quatre axes thématiques prioritaires du Contrat Local de Santé.

Ces axes sont :

- Favoriser l'articulation de l'offre de soins sur Villejuif pour l'ensemble des habitants
- Informer et accompagner les Villejuifois sur les problématiques de santé mentale
- Favoriser et promouvoir la santé des populations vulnérables
- Agir pour développer un environnement urbain favorable à la santé.

en bref...

SANTÉ

Journée du pied

Jeudi 7 juin 2018, aura lieu la 16ème édition de la Journée Nationale de la Santé du Pied. Depuis 2009, la Municipalité accueille chaque année, dans les locaux du centre municipal de santé Pierre-Rouquès, les podologues de l'USFP (Union Française pour la Santé du Pied), dans le cadre de cette journée. Plus de 80 personnes bénéficient ainsi chaque année d'une consultation gratuite avec un podologue. Cette action est essentielle pour valoriser et mieux faire connaître la santé du pied, le rôle du podologue et permettre d'amener un nombre croissant de patients à consulter.

> Centre municipal de Santé Pierre-Rouquès : 43, avenue Karl-Marx
Renseignements : info@sante-du-pied.org

SENIORS

Check up santé

Dans le cadre de la conférence des financeurs pour la prévention de la perte d'autonomie des personnes âgées, la Mutualité Française d' Ile-de-France et la ville de Villejuif collaborent pour développer des actions de prévention et d'accompagnement des troubles sensoriels (préserver la vue, l'audition, le goût, etc.) et pour la santé cardiovasculaire au sein du centre municipal de santé Pierre-Rouquès. Ces « Check up santé » sont des journées de dépistage et de sensibilisation qui proposent aux seniors (à partir de 60 ans) de suivre un parcours santé articulé autour de 5 ateliers. Les bilans de santé sont proposés gratuitement aux Villejuifois(e)s de 60 ans et plus.

> Rendez-vous : les lundis 11 juin, 17 septembre et 19 novembre de 9h à 17h au sein du Centre Municipal de Santé Pierre-Rouquès.
Inscription préalable et gratuite au 01 55 07 57 98 ou jdesousa@mutualite-idf.fr

EMPLOI – FORMATION

Un **job dating** spécial alternance

Vous souhaitez vous former tout en travaillant ? L'alternance est une solution efficace et rapide pour concilier les deux. Pour faciliter les rencontres entre les entreprises et les demandeurs, la Municipalité organise chaque mois un job dating ; le prochain aura lieu le 16 mai.

Un job dating est un entretien d'embauche « express » (entre 7 et 10 minutes) durant lesquelles un candidat va pouvoir échanger avec un recruteur dans le but de décrocher un deuxième rendez-vous. Le recruteur, va être amené à rencontrer sous ce format un nombre important de candidats, le temps d'une demi-journée. Le prochain Job dating de Villejuif aura lieu le 16 mai à l'Espace Congrès Les Esselières. Il est ce mois-ci spécifiquement dédié aux personnes en recherche d'une formation ou d'un emploi en alternance. À temps partagé en entreprise, vous serez confrontés très tôt aux problématiques et aux caractéristiques de l'entreprise et donc rapidement opérationnels et adaptés au monde professionnel. Les formations en alternance sont par ailleurs diplômantes ou qualifiantes : CAP, BAC Pro, BTS et Licence Pro, Certificat de Qualification Professionnel et Titre Professionnel.
Une dizaine d'entreprises seront présentes aux Esselières pour ce job dating couvrant une pléiade de secteurs d'activités (social, petite enfance, assistanat, accueil, commerce et transport). Le job dating spécial alternance est ouvert à tous les publics, sur inscription préalable auprès de la Maison des Initiatives, de l'Insertion et de l'Emploi. Sachez que la liste des postes à pourvoir sera consultable sur le site internet de la ville quelques jours auparavant.
M2IE, 7, rue Paul-Bert
jobdatingvillejuif@gmail.com
Tél. : 01 42 11 12 13

Priorité à l'Emploi

Créée en 2016 par la Municipalité, la Maison des Initiatives, de l'Insertion et de l'Emploi (M2IE) facilite les démarches des personnes en recherche d'emploi, de formation, d'alternance, de création d'entreprises et plus généralement toutes les démarches professionnelles. Parce que l'Emploi est une des priorités de la Municipalité, la M2IE organise chaque année soit un Forum de l'Emploi soit des job datings, proposés tous les mois. En juin 2017, le 2ème Forum de l'Emploi de Villejuif a permis la rencontre de 88 exposants et plus de 1300 candidats, correspondant à plus de 1200 offres d'emploi dans des secteurs variés.

RUE JEAN-JACQUES ROUSSEAU

Les travaux sont **terminés**

Chaussée et trottoirs, la rue Jean-Jacques Rousseau est flambant neuve. Après les travaux d'enfouissement des réseaux électriques et télécoms et la modernisation de l'éclairage, ces grands travaux de voirie ont transformé la rue : bateaux et trottoirs aux couleurs contrastées, qualité de la chaussée, marquages au sol, rien n'a été oublié.

GÉOTHERMIE

Extension de la géothermie : **diagnostic voirie**

Du 23 avril au 15 juin, une campagne de diagnostic du sous-sol est réalisée sur la voirie de 16 rues de Villejuif. Un préalable à une opération d'extension du réseau de géothermie programmée cet été. Il s'agit notamment de vérifier qu'il n'y a pas de résidus d'amiante. Matériau fait de minéraux fibreux et cristallins, l'amiante est interdit depuis le 1er janvier 1997 en raison de son caractère dangereux pour la santé et l'environnement lorsqu'il est abîmé, qu'il devient friable et qu'il risque d'émettre des fibres d'amiante dans l'air. Le diagnostic mené par l'entreprise ACR pour le compte de la SEMHACH qui exploite et développe le réseau de géothermie, nécessite des travaux, réalisés rue par rue jusqu'au 15 juin. Les règles de circulation seront donc temporairement modifiées entre 8h30 et 17h : circulation en alternance, à 30km/h, stationnement et arrêt interdits au droit des travaux. Un affichage avertira les riverains quand leur rue sera concernée (la liste des complètes des rues est à retrouver sur villejuif.fr).

ZONES 30

Automobilistes, cyclistes, piétons : **partageons** la rue !

Première étape de la généralisation de zones de circulation apaisée, des travaux ont débuté en centre-ville pour faciliter les déplacements des cyclistes mais aussi de chacun.

« *C'est une satisfaction de voir se concrétiser cet engagement fort de la Municipalité et de ses élus à développer les circulations douces* » se félicite le Maire Franck Le Bohellec. Le déploiement de zones 30 et l'aménagement de double-sens cyclables favorisent l'usage du vélo mais permettent également plus généralement un meilleur partage de l'espace public. L'aménagement des carrefours, l'organisation du stationnement à l'approche des passages piétons, la limitation de la vitesse de circulation automobile contribuent en effet à un meilleur partage de la rue entre ses différents usagers et protègent en particulier les plus vulnérables : les piétons, les plus jeunes et les personnes à mobilité réduite. C'est au total un linéaire de 4,5 km, correspondant à une quinzaine de rues du centre-ville, qui va être aménagé.

DOUBLES SENS CYCLABLES GÉNÉRALISÉS

Dans les zones 30, et depuis le 1er janvier 2016 dans toute rue limitée à 30 km/h, les double-sens cyclables sont devenus la règle. À Villejuif, presque toutes les rues concernées dans cette première phase étant en sens unique et d'une largeur inférieure à 4,50m, il n'est pas possible de matérialiser un couloir cyclable continu. C'est donc un type d'aménagement commun et cohérent qui a été choisi pour faciliter son repérage et sa compréhension par les usagers. Outre les panneaux signalant l'entrée dans une zone 30 et la présence de double-sens cyclables, des logos vélos avec flèche directionnelle seront matérialisés au sol de manière régulière et les passages piétons mis aux normes pour les personnes à mobilité réduite (abaissement des bordures au besoin, bandes de vigilance, potelets à contrastes, etc.). Pour alerter sur l'entrée dans la zone 30, des bandes de pavés en résine attireront l'attention des automobilistes au niveau des traversées piétonnes. Aux carrefours où la visibilité était insuffisante, des îlots dissuaderont les stationnements illicites qui perturbent les traversées piétonnes et croisement avec les autres usagers, en particuliers les cyclistes. Enfin des aménagements complémentaires seront également réalisés dans les sections ou carrefours en courbe, plus accidentogènes. Une séparation physique sera alors créée pour bien délimiter chaque zone de circulation, automobile et cycliste, et la signalisation sera renforcée pour alerter tous les usagers de la route.

134 000 € DE TRAVAUX

Les travaux dureront environ 7 semaines, et sont programmés jusqu'en juillet. La première étape s'est déroulée en avril avec le traitement en une quinzaine de jours des rues Eugène-Varlin, du Colonel Marchand et de leurs différents carrefours, notamment avec l'avenue Paul-Vaillant-Couturier ainsi que des rues Raspail et Victor-Hugo. Suivront en mai un peu plus de 15 jours d'interventions pour aménager les rues René-Hamon, Griffuelhes, Sevin, Morinet, Lebigot et Jean-Jaurès. Dernière étape fin juin, début juillet pour réaménager entièrement le carrefour des rues Edouard-Vaillant et Darwin où un plateau surélevé sera créé pour ralentir la circulation. Coût total des travaux : 134 000 euros TTC, financés par le Grand Orly Seine Bièvre avec l'aide de la Région Ile-de-France qui vient d'attribuer en mars 2018 une subvention de 40 000 €.

CENTRE-VILLE

La main verte de Pierrette Picard

« Le jardin de Pierrette » : c'est ainsi que les riverains du square place du Moutier nomment cet espace réhabilité par Pierrette Picard, une Villejuifoise de 82 ans.

Tout est parti d'un article de *Villejuif notre Ville* invitant les habitants à végétaliser les lieux de l'espace public. Il n'en fallait pas plus pour que Pierrette, cette Villejuifois installée dans notre ville depuis 1966, se lance dans l'aventure. *« Bien avant que je ne voie cet appel à participation, j'avais déjà envie de semer des graines aux pieds des arbres »*, explique-t-elle. Elle répond donc à l'invitation de la Mairie et obtient son permis de végétaliser. Direction le square de la place du Moutier. Abandonné et délaissé, ce petit espace dans un milieu très urbanisé se transforme petit à petit grâce à elle, en un lieu de vie où de jolies fleurs poussent sur les plates-bandes. En moins d'un an, celui-ci s'en trouve transformé. Dans ce projet, Pierrette qui s'occupe par ailleurs du rond-point de la place des Fusillés, est soutenue par l'association locale Herbes folles qui œuvre en faveur de l'écologie. Elle s'est vu offrir des bulbes par le site de vente en ligne www.promessedefleurs.com et demande également aux habitants de lui rapporter des graines et des plantes de leurs jardins ou de leur campagne. Ainsi, le temps de notre rencontre, une jeune maman, vient lui porter un sac de graines du Maghreb. Pierrette fait toujours appel aux bonnes volontés pour lui venir en aide. Depuis que le soleil a refait son apparition, elle passe deux fois par jour dans le jardin, et y reste pas moins de trois heures à chaque fois. Tulipes, iris, jacinthes, pensées, primevères ou bleuets, les fleurs s'épanouissent sous sa main verte. Retraitée d'une carrière de chimiste, elle a toujours aimé jardiner. Son savoir, elle le tient de sa grand-mère qui avait une maison dans l'Essonne. *« C'est à ses côtés que j'ai le plus appris. Elle connaissait toutes les plantes »*. Aujourd'hui, c'est à elle de transmettre ses connaissances ; elle imagine prochainement pouvoir initier les enfants au jardinage. Et le jardin, n'est qu'une de ses passions, car elle est tout aussi active et intarissable dans le domaine du voyage ou de la photographie. Une personnalité à suivre, inévitablement !

Je demande un permis de végétaliser

Vous êtes intéressé(e) ? Il vous suffit d'écrire à la Mairie pour soumettre votre projet (lieu concerné et espèces envisagées), qui sera étudié par les Services Techniques. Vous devrez également vous engager à respecter la Charte de végétalisation en vigueur.

Ville de Villejuif, Service Nature et Jardins en Ville, Pôle Territoire et Cadre de Vie
89, rue Ambroise-Croizat, 94800 Villejuif

41e concours des meilleurs jardiniers de la Ville 2018

Chaque année, le concours des Meilleurs jardiniers distingue les jardins, balcons ou terrasses les plus audacieuses et créatives. Mais cette année, le jury qui se présentera à votre domicile attachera une importance particulière à la diversité des plantes (vivaces, mellifères, etc.) et aux jardiniers qui ont œuvré sans pesticide. Pensez à mentionner cette information au moment de votre inscription (des panneaux sont disponibles).

Bulletin d'inscription 2018

Villejuif organise son 41ème concours des meilleurs jardiniers (anciennement concours des jardins et balcons fleuris) qui vise à récompenser les habitants qui contribuent favorablement au fleurissement de la ville. Vous pouvez concourir dans les catégories :
Jardins fleuris (catégorie A), Terrasses (catégorie B), Balcons (catégorie C), Jardins des résidences (catégorie D), Hôtels, commerces (catégorie E), Jardins potagers ou partagés (catégorie F). Les inscriptions sont ouvertes jusqu'au 7 juin. Durant la visite du jury (**mercredi 27 juin matin**), les balcons et jardins des participants doivent être visibles de la rue..

Bulletin d'inscription à découper ou à télécharger sur www. villejuif.fr puis à retourner au service Nature et Jardins en Ville, 89, rue Ambroise-Croizat 94800 Villejuif (Tél. 01 45 59 23 00 / 23.28)

Je soussigné

Nom :..... Prénom : .....

Adresse :.....

Numéro de téléphone : .....

Adresse mail : .....

Désire participer au 41ème concours des Meilleurs jardiniers dans la catégorie :

A ☐ B ☐ C ☐ D ☐ E ☐ F ☐
(Cochez de façon précise la catégorie choisie)

Fait à Villejuif le : Signature :

GRAND PARIS EXPRESS

Un chantier qui s'adapte

Alors que le creusement des parois moulées progresse, les équipes de chantier redoublent d'attention pour limiter la gêne occasionnée. La Municipalité suit de très près la question des nuisances envers les riverains.

Outre l'agent de proximité, une « unité riverains » est dédiée à l'anticipation et au traitement des difficultés rencontrées et, pour les professionnels, un accompagnement spécifique a été développé (voir ci-dessous). Les comités de suivi du chantier sont l'occasion d'échanger sur les difficultés et de proposer des solutions. Dernier en date, le 6 avril à Villejuif en présence du Maire Franck Le Bohellec et de Christian Garcia, directeur des relations territoriales de la Société du Grand Paris (SGP) pour le Val-de-Marne.

• **Du côté de la gare Villejuif Louis-Aragon,** le chantier avance, au rythme d'environ deux parois moulées réalisées toutes les trois semaines. Deux nuits de fermeture d'un cheminement piéton ont été nécessaires fin avril pour installer une toiture ajourée au-dessus de ce passage. En effet, des projections de boues étaient déplorées lorsque le vent soufflait et que les ouvriers remontaient les câbles. Rappelons que les parois moulées font 42 mètres de profondeur. En juin, une autre intervention est programmée pour améliorer l'évacuation des eaux de pluie au droit de la pharmacie et pour sécuriser le passage piéton, un dernier point que le Maire a souhaité voir traité en priorité avant juin.

• **Du côté de la gare Villejuif Gustave-Roussy,** les riverains ont été informés d'un dispositif exceptionnel. Pour créer le puits de l'ouvrage annexe Joffrin, des camions toupies devront passer par la rue Édouard-Vaillant une journée par paroi, soit cinq jours d'ici fin mai.

> Une question, une difficulté ? Contactez Mathieu Roze, l'agent de proximité au 06 46 90 78 36.

PROFESSIONNELS

Soutien aux commerçants impactés

Cécile Duboille, Première Adjointe en charge notamment du Commerce, a profité du comité de suivi des travaux des gares du Grand Paris Express pour souligner *« l'écoute réelle »* des commerçants et professionnels impactés par les travaux de la gare Villejuif-Louis-Aragon. La Commission d'indemnisation réalise une *« étude des dossiers très pointue »* s'est félicité Cécile Duboille. Seize indemnisations ont été accordées depuis 2016, quatre professionnels particulièrement impactés par les travaux en ayant bénéficié plusieurs fois. L'élue a également remercié la Chambre de commerce et de l'industrie et la Chambre des métiers et de l'artisanat pour leur accompagnement individualisé des professionnels.

QUARTIER DES GUIPONS, SUD ET CENTRE-VILLE

Fête des marchés

Rendez-vous les 25 mai sur le marché Niemeyer, 26 mai au marché Eugène-Varlin et le 27 mai au marché Auguste-Delaune. Pour la Fête Internationale des Marchés : des animations se tiendront sur les trois marchés de Villejuif avec, au programme de nombreux bons d'achat à gagner via des jeux questions – réponses. Pour sa 4ème édition, la Fête Internationale des Marchés verra cette année près de 1000 marchés participer en France et plus de 3000 dans le monde (répartis sur 16 pays).

AVENUE DE PARIS

Billard Maitre

Les amoureux du billard ont désormais une adresse où se rendre à Villejuif. Au 88 avenue de Paris, un nouvel espace, de taille, vient d'ouvrir ses portes : le billard Maitre.

Douze tables de la marque Chevillotte sont installées dans une pièce spacieuse de 350m², à la décoration inspirée des emblèmes du jeu et sous un éclairage moderne. À la tête de cette salle, Ye Shen et son compagnon Zhuang Xinin, qui avait déjà œuvré dans cette activité, mais en Chine. Ils sont épaulés par Jean-Pierre Collidor, un passionné du jeu. Ouverte dès 13h tous les jours, la salle accueille tous ceux qui souhaitent *« se détendre et passer une après-midi agréable »*, selon les mots de Jean-Pierre. Les tarifs varient de 10€ à 14€ par heure selon les jours et horaires. L'espace est également ouvert à la compétition avec l'organisation de tournois. Le premier, un Open scottish qui oppose des équipes de deux joueurs, s'est tenu le mardi 1er mai. Jusqu'au 30 septembre, une promotion permet de venir jouer tout l'après-midi (de 13h à 18h), pour 21€, avec une boisson ou un café compris.

> Billard Maitre, 88, avenue de Paris, tél. : 09 81 85 26 76.
Ouvert du lundi au jeudi de 13h à 19h, le vendredi et le samedi de 13h à 3h, et le dimanche de 13h à 2h.

en bref...

COMMERCES

Vos marchés

Avec 3 marchés répartis sur le territoire de Villejuif, il y en a forcément un près de chez vous pour faire vos achats de produits frais, fruits et légumes, textiles…

• Marché du Centre Eugène-Varlin
Marché couvert et extérieur
Centre-ville (sous le théâtre Romain-Rolland, à côté de la Médiathèque),
tous les mercredis et samedis matins de 8h à 13h

• Marché Auguste-Delaune
Marché couvert et extérieur
place Auguste-Delaune,
quartier Sud,
tous les mardis, jeudis et dimanches matins de 8h à 13h

• Marché Léo-Lagrange
Marché en extérieur
Quartier Nord, station de métro Léo-Lagrange,
tous les vendredis après-midi de 14h à 19h et les dimanches matins de 8h à 13h.

QUARTIER DES GUIPONS

Vide-grenier Village des Sorrières

Samedi 2 Juin de 10h à 18h,
l'association le Village des Sorrieres organise son vide-grenier annuel.
Rendez-vous place Oscar-Niemeyer face au métro Léo-Lagrange.
villagedessorrieres@gmail.com

HABITAT

Logement social : **Comment ça marche ?**

De nombreux Villejuifois s'interrogent sur ce qu'est le logement social, qui sont les acteurs, comment sont traitées les demandes de logement social, quels sont les ménages proposés sur un logement, par qui, sur quels critères ou encore, qui décide d'une attribution de logement.
Ce dossier a vocation à vous apporter les réponses à ces questions et permettre à chacun de connaître les orientations de la Municipalité, en matière d'accès au logement social. ■

Selon les derniers chiffres communiqués par les services municipaux, notre ville comptait près de 9055 logements sociaux fin 2017, soit près de 37% du parc immobilier de la ville. Le nombre de demandeurs de logement social inscrits dans le fichier communal est en constante augmentation depuis dix ans pour atteindre 3067 demandeurs.
Sur chaque programme de logement social, les différents organismes qui ont apporté des financements pour sa construction ou sa réhabilitation sont réservataires d'un nombre de logements. La Ville de Villejuif disposera d'une réservation de 20% des logements si elle garantit au bailleur les emprunts qu'il a contractés. Concrètement, sur les 9055 logements sociaux de la commune, seulement 1861 logements relèvent des droits de réservation communale, des « des logements Ville ». Le taux de rotation de ces logements est également faible, seulement 160 ont été libérés l'année dernière. Dans ce contexte très contraint avec peu de places pour beaucoup de demandes, la Municipalité travaille de concert avec les différents organismes et les bailleurs, dans un cadre réglementaire strict avec des critères bien définis* et ce dans un temps très court. Depuis 2015 en effet, dès lors qu'une vacance du logement social est notifiée, le délai durant lequel le réservataire (État, collectivités territoriales, Action logement, Ville) propose trois candidats aux bailleurs ne peut excéder un mois.

CONDITIONS ET CRITÈRES

Pour pouvoir prétendre à un logement social du contingent communal, il faut remplir impérativement les deux conditions suivantes :

- résider ou travailler à Villejuif,
- avoir choisi Villejuif en choix numéro 1 de ville de relogement.

Lors de la demande, le motif est toujours explicité et peut être lié soit aux conditions du logement actuel (trop petit, trop cher, etc.) soit lié à une situation personnelle (séparation-divorce, raison de santé, rapprochement du lieu de travail, etc). Quand un « logement Ville » se libère, trois familles issues du fichier communal et répondant aux critères de la ville sont sélectionnées. Ces critères sont variés et donnent des points selon les situations (voir la liste page 20). Bien sûr, la composition familiale et le niveau de revenu doivent correspondre au logement (typologie et niveau de loyer PLAI, PLUS, PLS). Dans tous les cas, c'est aux membres de la Commission d'Attribution que revient la décision finale d'accepter un dossier. Par ailleurs, la Ville doit se conformer à la Loi Egalité et Citoyenneté de janvier 2017, en participant à hauteur de 25% au relogement des ménages reconnu prioritaires par l'Etat**. Ce sont des ménages qui vivent dans des situations d'extrême précarité (dépourvus de logement, expulsion sans relogement ou vivant dans un logement insalubre).

ACCESSION À LA PROPRIÉTÉ, MIXITÉ ET PARCOURS RÉSIDENTIEL

Pour faire baisser le nombre de demandeurs tout en favorisant la mixité du parc immobilier villejuifois notamment dans certains quartiers de la ville, la Municipalité a également fait le choix de développer l'accession sociale à la propriété. Elle travaille avec les entreprises pour que ces dernières proposent notamment des biens à prix maîtrisés. La Ville est en outre très investie dans ce qu'on appelle le parcours résidentiel, en permettant à différents types de logements de voir le jour sur son territoire : logements intermédiaires, résidences étudiantes (dont sociales ou infirmières), résidences seniors ou médicalisées, etc. Objectif : pouvoir rester à Villejuif quelle que soit sa situation, familiale, sociale ou professionnelle.

**Code de la Construction et de l'habitat et règlement intérieur de la CAL du bailleur*
*** DALO et PDAHLPD*

Le logement social à Villejuif

(source : Service logement)

9055 logements sociaux à Villejuif en 2017

1861 logements sur lesquels la Ville est réservataire et peut proposer 3 candidats

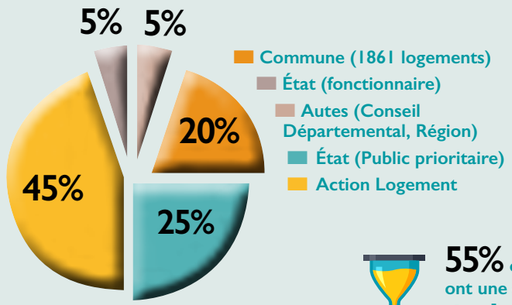

55% des ménages ont une demande de **+ de 3 ans** (95% habitent Villejuif)

3067 CERFA
demandeurs de logement inscrits au fichier communal dont 2915 qui habitent Villejuif et 152 qui y travaillent

DALO
74 familles répondent aux critères d'éligibilité (dépourvues de logement, expulsion sans relogement, logement insalubre)

667

De 2014 à 2017, 262 logements sociaux ont été construits dont 61 pour le contingent communal.
Depuis janvier 2018, 87 nouveaux logements ont été livrés dont 18 pour le contingent communal.
En 2018 et 2019, ce seront au total 318 logements qui seront livrés pour l'ensemble des réservataires.
(prévision : 63 « logements Ville »

Une faible rotation des logements
Sur les 160 « logements ville » libérés en 2017, il n'y a eu que 32 appartements T4 et 6 appartements T5

Quand un logement du contingent communal se libère…

1

Le bailleur informe la Ville du congé donné par le locataire et précise la date de la vacance locative. Il adresse une fiche locative avec la description du logement (adresse, typologie, montant du loyer de base, montant des charges). Il précise le cas échéant si le logement est adapté aux Personnes à Mobilité Réduite.

2

La Ville a un mois pour proposer la candidature de 3 ménages issus du fichier communal en fonction des critères de la ville ou de la Loi Égalité et Citoyenneté..

3

Après avoir pris connaissance des candidatures proposées par la Ville le bailleur adresse au ménage un bon de visite et un dossier CERFA avec la liste des pièces utiles pour l'instruction du dossier en Commission d'Attribution du Bailleur (CAL).

4

Le ménage est libre d'accepter cette proposition ou de la refuser. Seuls sont étudiés en CAL, les dossiers des personnes ayant donné un accord de principe et constitué leur dossier. Au deuxième refus injustifié, le ménage reste demandeur mais la Ville ne fait plus de proposition.

5

En CAL, les membres de la Commission (composée d'un représentant d'une association de locataires, du bailleur, de la Caf, de la Commune et de l'État) étudient les dossiers constitués par les ménages. Les membres décident à l'unanimité des membres présents à quel ménage est attribué le logement.

6

Une fois que la commission a statué, le ménage pourra signer son bail auprès du bailleur et emménager dans son nouveau logement.

PRATIQUE

Où faire une demande de logement ?
Rendez-vous sur le site de la ville : villejuif.fr rubrique cadre de vie / se loger à Villejuif.

Quels sont les critères ?

Pour faire partie des trois ménages sélectionnés par la Ville quand un logement du contingent communal se libère, il faut remplir plusieurs critères (aujourd'hui à titre expérimental). Chacun d'entre eux donne des points et au final sont retenues les trois familles ayant le plus de points. À noter que l'ancienneté de la demande n'est pas un critère de priorité.

Les critères de priorité de la Ville
- Mal logé dans le parc social ou privé (trop cher, trop petit, trop grand)
- Taux d'effort + de 40 % (loyers / ressources)
- Taux d'effort de 33 à 39%
- Sortie de résidence sociale
- Reprise du logement (vente par le propriétaire)
- Procédure d'expulsion suite à la reprise du logement par le propriétaire
- Décohabitation des jeunes de moins de 30 ans
- Séparation/divorce avec enfant ou sans enfant
- Assistante maternelle agrée ou famille d'accueil dans un logement inadapté
- Handicap avec AAH
- Famille monoparentale victime d'incivilités
- Agent communal titulaire / non titulaire sans logement
- Sous occupation ou sur occupation d'un logement du contingent communal
- N'habite pas à Villejuif mais y travaille
- Logement actuel du contingent communal
- Déjà proposé/accepte et pas retenu (n et n-1)
- Victime d'un événement grave dans le logement (décès, suicide, agression)

Les critères Loi Égalité et Citoyenneté
- DALO
- Handicap
- Sortie appartement thérapeutique
- En logement d'insertion
- Reprise d'activité après chômage longue durée
- Habitat indigne
- Violences conjugales
- Mariage forcé
- Processus sortie réseau de prostitution
- Traite des êtres humains ou proxénétisme
- Dépourvu de logement ou hébergé par des tiers
- Expulsion sans relogement

URBANISME

Une nouvelle politique pour le logement social

Depuis 2014, la Municipalité a impulsé une nouvelle dynamique en matière de logement social en agissant avec les bailleurs à la fois sur la question des attributions mais aussi sur la rénovation du bâti et la mixité.

Le travail partenarial mené avec les bailleurs avait d'abord pour objectifs d'améliorer l'efficacité de traitement des dossiers des demandeurs de logement social et d'assurer des attributions équitables et transparentes en commission. Depuis quatre ans, la Ville a par ailleurs défini des orientations en matière d'équilibre des types de logements dont une des traductions, sans doute les plus emblématiques, est le projet de renouvellement urbain du quartier Lebon-Lamartine. Ces axes clairs sont aujourd'hui inscrits noir sur blanc dans le protocole de préfiguration signé avec l'État, le Territoire et tous les partenaires afin de favoriser :
- **la mixité d'usages :** des résidences d'habitation, des équipements, des bureaux et activités commerciales mieux répartis dans la ville,
- **la mixité du bâti :** une modernisation et diversification de l'offre de logements, de la maison de ville, au petit collectif ou à la résidence,
- **la mixité sociale :** par des programmes de logements sociaux mais aussi d'accession à la propriété de manière à favoriser le parcours résidentiel.

Ces orientations se traduisent aussi dans les nombreux projets immobiliers qui façonnent aujourd'hui le Villejuif de demain.

RÉSIDENTIALISATION

Au-delà des constructions neuves, le Maire Franck Le Bohellec et Annie Grivot, Adjointe au Maire chargée du Logement, attachent aussi une importance particulière à la rénovation du patrimoine immobilier existant. Un travail important est réalisé avec les bailleurs sociaux afin d'améliorer le cadre de vie dans tous les quartiers, en rencontrant régulièrement les bailleurs, mais aussi les locataires et leurs représentants. Ces derniers mois, ces chantiers de rénovation se succèdent. La résidence Baudin du bailleur Domaxis, située derrière la centrale de géothermie, se fait une deuxième jeunesse : réfection de l'électricité, intervention dans les pièces humides, sur les fenêtres, la ventilation et les volets, rénovation thermique. Dans les parties extérieures, la résidentialisation est en marche. Les places de stationnements sont repensées comme les espaces verts qui deviendront de véritables espaces de détente pour les riverains. D'autres rénovations d'envergure ont eu lieu ces derniers mois. Aux Lozaits sud, le bailleur Novigère a entrepris un réaménagement complet des espaces verts, la création de parkings privés et la sécurisation du stationnement. 13F, quatrième plus gros bailleur de la ville, a procédé l'an passé à plusieurs travaux de ravalement et d'entretien des façades autour de la place de la Division Leclerc. Un autre bailleur moins connu, Autin Résidence, a réhabilité 60 logements entre le 119 et le 129 avenue de Paris. En garantissant l'emprunt de cette réhabilitation, la Ville a du même coup récupéré 12 nouveaux logements pour le contingent communal. Pour chaque nouveaux logements (construits ou réhabilités), la Municipalité est vigilante aux questions d'accessibilité pour les personnes à mobilité réduite. Elle invite par ailleurs les bailleurs, avec leurs accords, à ne faire qu'un seul hall d'accueil pour les résidents, qu'ils vivent dans des logements sociaux ou qu'ils soient propriétaires de leur logement.

PRÉPARER L'AVENIR

Enfin, le projet d'extension du réseau de géothermie, énergie renouvelable, propre et locale va pouvoir bénéficier à des nombreux habitants, logements sociaux ou résidences privées, du quartier Lebon-Lamartine à la résidence Domaxis, en passant par le centre-ville. La géothermie permet également pour les locataires et les bailleurs de limiter leur facture énergétique et ainsi de baisser les charges. *« Il est de ma responsabilité de préparer la ville de Villejuif aux grands défis de l'avenir »* explique le Maire. Raison pour laquelle, la Municipalité a également mis en chantier de grands équipements publics, attendus des habitants : deux gymnases, un groupe scolaire et une maison des arts martiaux.

ATHLÉTISME

Dans la course **des grands !**

La première édition du meeting d'athlétisme de Villejuif a eu lieu le 28 avril au stade Louis-Dolly. Un événement organisé par la Municipalité, l'Office municipal des sports et l'ASFI précédé d'une matinée d'initiation et de découverte de différentes disciplines pour les enfants.

À vos marques… Prêts… Les consignes du starter sont suivies d'un coup de pétard qui libère les sprinters. Pourtant, ce ne sont pas des athlètes qui jaillissent des starting-blocks mais bien des enfants. Des jeunes qui participent au pré-meeting d'athlétisme et s'initient ainsi aux différentes disciplines comme les haies, le 100m ou le saut en longueur. « *Je voulais savoir ce que je valais et découvrir des sports comme le saut en longueur. Le plus impressionnant ce sont les haies, j'avais peur de trébucher* » confie Liam, entre deux épreuves. Sayaline, 11 ans, est une habituée de la course à pieds. Licenciée à l'ASFI, elle est venue pour s'amuser et se contente bien volontiers de sa deuxième place derrière un garçon de son club. « *Ça ne s'est joué à rien du tout* » commente-t-elle avec philosophie.

PODIUMS ET MÉDAILLES

Pour voir les sprinters courir en 11 secondes sur le 100m, c'est l'après-midi qu'il fallait se rendre au stade Louis-Dolly. Des centaines d'athlètes, venus de toute la région mais aussi de province, étaient présents pour la 1ère édition du meeting d'athlétisme de Villejuif. Un grand moment de sport au cours duquel les épreuves se sont enchaînées sans temps mort. Pendant que les triples-sauteurs bondissaient, les sprinters affolaient les chronomètres et les sauteurs à la perche tutoyaient les nuages. La journée a également été rythmée par les podiums et les médailles, remises par Valérie Arlé, Conseillère municipale déléguée aux sports. « *C'est une fierté d'avoir un tel événement à Villejuif* » a-t-elle estimée « *Il est le fruit d'une organisation collégiale entre la Ville, l'office municipal des sports et l'ASFI où chacun a apporté ses compétences de manière complémentaire* ».

1500 PERSONNES !

L'opportunité était belle pour les athlètes de Villejuif de briller à domicile et de préparer au mieux les inter-clubs qui ont lieu ce mois-ci. Le hurdler Lamine Camara, en or sur le 110m haies, le lanceur Stephen Mailagi, vainqueur du concours du poids et Emeline Cely, deuxième du 800m, se sont notamment illustrés. « *Cette journée, que nous préparons depuis des mois, a été pleine de surprises et d'excellentes performances grâce à la passion des athlètes et des bénévoles. Sur toute la journée, nous avons accueilli près de 1500 personnes !* » s'est réjoui Karim Djellal, président de l'ASFI. Le tout récent médaillé d'argent pour services rendus par la Fédération française d'athlétisme ne cache pas donc sa joie devant une telle affluence et un tel succès. « *Rendez-vous l'année prochaine pour une nouvelle édition !* »

STADE LOUIS-DOLLY

Tous vainqueurs !

Bravo aux 3300 élèves des écoles élémentaires de Villejuif qui ont participé le 6 avril dernier à la traditionnelle course d'endurance. Une manifestation organisée par la Municipalité en collaboration avec l'Éducation nationale, où les élèves devaient réaliser ou dépasser un contrat temps défini avec leur professeur. Cet événement sportif et festif repose également chaque année sur les épaules de dizaines de bénévoles qui ont été chaleureusement remerciés dans la matinée par le Maire, Franck Le Bohellec, et la Conseillère municipale déléguée à l'Education & la Vie scolaire, Morgane Anrep-Le Bail.
> Découvrez notre reportage photos sur villejuif.fr

FOOTBALL

Vous reprendriez bien une **Cup ?**

Début avril, le club de football de l'US Villejuif organisait au stade Louis-Dolly la première édition de la Métropole Cup T12 réservée aux jeunes (U10) des clubs du Territoire. Sur deux jours lors du week-end de Pâques près de 24 équipes du Territoire Grand-Orly Seine Bièvre se sont affrontées dont 4 équipes de la ville. Aux termes d'une centaine de matchs âprement disputés, c'est l'équipe du FC Paray qui remporte la coupe et le challenge en battant l'AS Orly sur le score de 4 buts à 1. Le trophée du champion a été remis au vainqueur par le Maire Franck Le Bohellec, en présence du jeune prodige du PSG, Yacine Adli, originaire de Villejuif. Le Maire s'est dit « *fier que la Ville accueille ce premier tournoi du Territoire* ». Mais au-delà de l'aspect sportif, ce premier tournoi qui a réuni plus de 280 joueurs et un peu plus de 1000 personnes se voulait précurseur dans sa démarche. « *À terme, l'idée serait que tous les territoires d'Ile-de-France reproduisent cette initiative, afin de faire un plateau final avec les vainqueurs de chaque tournoi* » explique-t-on à la Direction du club. Cette dernière a tenu à remercier chaleureusement la Ville, le service des sports et les différents agents municipaux qui ont permis la pleine réussite de ce premier tournoi !

SPORT ADAPTÉ

Appel à **bénévoles**

Du 14 au 22 juillet prochain, la Ville et le Stade Nautique Youri-Gagarine accueillent les épreuves nautiques des Jeux Européens du Sport Adapté (JESA). Ces Jeux sont destinés aux personnes en situation de handicap mental et/ou psychique. Un grand rendez-vous de sport qui devrait attirer des centaines d'athlètes et de spectateurs venus de 12 nations différentes. Vous souhaitez participer à un événement sportif unique en Europe, vivre une expérience forte en émotions, mettre au service des autres vos compétences dans un domaine qui vous intéresse, rejoignez l'équipe des bénévoles. Rendez-vous sur le site internet : bénévole INAS Paris.

RENOUX CUISINES & TRAVAUX
Profitez de 35 ans d'expérience
Votre cuisine
Vos travaux
Devis gratuit, visite à domicile
RCT 64 rue Pasteur, Villejuif
RDV au 06 50 59 87 30

AUTOVISION
CONTROLE TECHNIQUE AUTOMOBILE
10% sur présentation de cette publicité
01 46 78 21 18
10 Boulevard Maxime Gorki - RN7 - 94800 VILLEJUIF

Regardez et télécommandez votre téléviseur depuis n'importe quelle pièce de la maison...
DREAMTEAM services
Émetteurs et récepteurs power line HDMI en CPL – LKV380 et LKV380PRO.
Utilisation du secteur EDF pour transporter le signal (jusqu'à 300 m).
Branchez jusqu'à 4 récepteurs sur une même ligne électrique.
Dreamteam Services – 6, rue Alfred de Musset, 94800 Villejuif
Tél: 01 53 14 37 11 ou http://boutique.dreamteamservices.com

Tout travaux de Bâtiment - Rénovation
Maçonnerie - Plomberie - Electricité
Peinture étanchéité de terrasse
et isolation de façades
Travaux effectués par des pros : paiement suivant avancement ; assurances
TTBR
Pignon sur rue
TTBR - M. Joseph 07 71 81 20 16
bm_travaux@yahoo.fr

Castor Car Wash
NOUVEAU à VILLEJUIF - RN7
Le Castor s'occupe de votre 2 roues
Lavage automatique à partir de 6€
Sans interruption du lundi au samedi de 8h30 à 18h30
99-101 avenue de Stalingrad
94800 VILLEJUIF
à proximité du magasin
Carrefour à Villejuif
01 46 77 4000
PARIS
VILLEJUIF
ORLY

Auto Ecole du Centre
1 passage de la Fontaine - Villejuif
01 49 60 66 46 // 06 15 66 88 48
BIENTÔT PERMIS AUTOMATIQUE ET CODE ACCÉLÉRÉ
- 10%
pour les
BACHELIERS 2017 et 2018
Valable : juin, juillet et août

TOUTE L'INFO VILLEJUIFOISE

> Sur le web : villejuif.fr
> Sur la newsletter de la Ville sur la page d'accueil du site et sur
> Villejuif notre Ville : tous les mois dans votre boîte aux lettres, dans les lieux publics
> Sur le pannneaux en Ville : afichage administratif et municipal
> Sur les panneaux lumineux

ECOLE MUNICIPALE DES BEAUX-ARTS

De **grands** desseins

L'École municipale des Beaux-Arts fêtait cette année ses 50 ans d'existence à travers une série d'expositions mensuelles. La dernière s'accompagne d'ateliers de pratique. L'occasion de revenir sur l'actualité et les projets à venir d'une institution plus que jamais ouverte et innovante.

Il y a 50 ans les premiers cours de dessins et de peinture étaient proposés à Villejuif. Pour commémorer cette date et mettre en lumière l'école municipale des Beaux-Arts créée quelques années après, la Municipalité organisait depuis septembre chaque mois dans le kiosque de la mairie des expositions sur des thèmes différents, liés à l'histoire et l'activité de l'École : un hommage à l'œuvre de son directeur fondateur, un mini-musée exposant les œuvres oubliées d'anciens élèves, une exposition des modèles d'ateliers (plâtres, natures mortes, éléments de décors…) et en avril, 50 ans d'œuvres d'artistes passés par l'école. Un hommage à l'école municipale des Beaux-Arts.

PRÈS DE 1000 VISITEURS

Le pari était audacieux et risqué, mais il a porté ses fruits, avec plus de 200 visiteurs par exposition. *« Progressivement, les gens ont commencé à savoir que chaque mois, le samedi, une nouvelle exposition était accrochée. C'est devenu un rendez-vous, qui a permis à beaucoup de Villejuifois de découvrir notre école et notre activité. Les retours ont été très positifs »* explique Sandrine Fonseca, la directrice de l'école municipale des Beaux-Arts. Fidèle à sa vocation de créativité et de pratique pour tous, l'école propose les samedis de mai des ateliers inédits de pratiques croisées : céramique et vitrail, textile et gravure. Une approche ludique et décomplexée de l'art qui est et restera la marque de l'école. Il ne s'agit pas d'apprendre aux élèves à suivre des recettes. L'école se tourne d'ailleurs aussi beaucoup vers les nouvelles technologies, la 3D, le numérique.

DE NOUVEAUX LOCAUX

Les projets d'avenir ? *« Nous continuerons à nous ouvrir vers l'extérieur, à travers des expositions, mais aussi un nouveau projet,* Work in Progress, *qui permettra aux visiteurs de suivre un artiste tout au long du processus de création. »* Une dynamique d'autant plus pérenne que l'école pourrait quitter le 56 avenue de Paris pour investir de nouveaux locaux, plus vastes pour l'accueil et la création, mais aussi accessibles à tous. L'École municipale des Beaux-Arts a encore de belles années devant elle !

> Exposition ouverte les samedis de 13h à 17h jusqu'au 26 mai.
Ateliers gratuits uniquement sur inscription auprès du secrétariat de l'École municipale des Beaux-Arts du mardi au vendredi de 14h à 20h et le samedi de 14h à 17h30.

PRIX BIBLIOFOLIES

L'ouvrage ***Marguerite*** primé

Le 7 avril dernier, dans le cadre de la 5ème édition du Prix littéraire Bibiofolies, Alain Caporusso, Adjoint au Maire en charge notamment des Arts et de la Culture et la Médiathèque Elsa-Triolet remettaient à Jacky Durand, le premier prix pour son roman *Marguerite* aux éditions Carnets du Nord. Un résultat obtenu avec 628 points contre 598 pour Maryam Madjidi, arrivée deuxième et auteure de *Marx et la poupée*. Ce vote clôt six mois d'échanges et de rencontres avec les cinq auteurs en lice. Au-delà du résultat, la Ville se réjouit d'une participation nettement en hausse cette année avec 251 participants, soit une progression de +31% par rapport à 2017, et 106 votants, soit 18 % de plus que l'édition précédente. Quant aux traditionnelles rencontres avec les auteurs, elles ont réuni cette année 184 personnes, une affluence en hausse de plus de 20%. Un engouement prometteur, qui démontre une fois de plus l'intérêt des Villejuifois pour la chose littéraire. Enfin fait inédit, le lauréat a pu assister, avec émotion, à une fiction sonore autour de son livre réalisée par Gaspar Zajdela et cinq lectrices de la médiathèque. Tous les ouvrages sont à emprunter à la Médiathèque et la fiction sonore est à découvrir sur le site internet de Villejuif.

Le résultat des votes :
1er : Jacky Durand, *Marguerite* (628 points)
2ème : Maryam Madjidi, *Marx et la poupée* (598)
3ème : Simon Johannin, *L'été des charognes* (595 points)
4ème Bérengère Cournut, *Née contente à Oraibi* (539 points)
5ème : Olivier Liron *Danse d'atomes d'or* (469 points)

LITTÉRATURE

Devenez **auteur 2.0 !**

Du 19 au 26 mai, la Médiathèque Elsa-Triolet consacre une série d'ateliers et de rencontres à un phénomène nouveau et passionnant : la littérature 2.0. Explications.

Depuis quelques années, la toute-puissance des réseaux sociaux sur le web a contribué à renouveler le genre littéraire. Fini le stylo et le papier, la jeune génération écrit et consomme désormais des récits à travers des réseaux d'écriture et de lecture en ligne. Un phénomène passionnant mais méconnu. *« Nous voulions parler de cette forme littéraire que l'on connaît mal »,* explique-t-on à la Médiathèque. Rendue populaire par des plateformes comme WattPad ou FanFiction, la littérature 2.0 permet à des auteurs en herbe d'écrire de manière collaborative. Des internautes donnent leur avis, suggèrent des scénarios alternatifs. Il y a ainsi une réelle interaction, l'auteur n'est plus isolé. *« L'écriture, cet exercice solitaire, voire silencieux et secret, est ainsi transformée en une pratique ouverte et participative, pour ne pas dire, conviviale et ludique »* soulignent le Maire Franck Le Bohellec et Alain Caporusso, Adjoint au Maire en charge notamment des Arts et de la Culture. La semaine, baptisée « Devenez Auteur 2.0 », sera donc autant une tentative d'explication du phénomène qu'une plateforme où tous les participants pourront exercer leurs talents. *« Nous organisons une rencontre avec une spécialiste. Mais il y aura aussi un café littéraire 2.0 pour le côté plus convivial, et des ateliers d'écriture interactive où les gens pourront écrire leurs propres fictions par le biais de leur smartphone ou tablette, individuellement et collectivement »* détaille la Médiathèque. Temps fort de cette semaine, un atelier sera consacré à la fiction interactive, sur le modèle des livres dont vous êtes le héros, par le biais du logiciel Twine. Une initiative originale qui montre que la littérature peut s'enrichir des nouvelles technologies et réciproquement.

> Tout le programme dans l'Agenda et sur villejuif.fr

MPT JULES-VALLÈS

L'Ilot, un an déjà !

En mai 2017, la Ville inaugurait le jardin de la MPT Jules Vallès réalisé avec le concours des habitants du quartier. Un anniversaire ponctué par une semaine créative du 14 au 18 mai et une grande fête le 26 mai.

Cela n'a pas été de tout repos mais les efforts de tout un quartier ont payé ! Après un premier projet avorté, une étude sur la pollution du sol et une réhabilitation de cinq mois, le jardin collectif « L'Îlot » voyait le jour il y a un an à la MPT Jules-Vallès. Un projet participatif qui a associé les riverains, les collégiens et les associations du quartier soit au total 150 personnes. Après une phase de réaménagement conclue en 2017, une deuxième phase s'est ouverte cette année, avec la mobilisation du public pour faire vivre ce jardin. Avec l'association Veni Verdi, deux ateliers de jardinage par mois ont été organisés. Les habitants étaient invités pendant les congés à venir l'arroser. Pendant ces ateliers, on y apprenait les semis de saison mais aussi la fabrication de mobilier à partir de produits de récupération. *« À travers l'activité autour du jardin, on touche à un public très mixte, et on peut les amener à de nombreux sujets ou activités annexes : le développement durable, la programmation culturelle, la décoration »* explique-t-on à la MPT Jules-Vallès.
À l'occasion du premier anniversaire, l'Îlot organise une semaine d'ateliers créatifs : fabrication de jeux de société en plein air ou d'un mobile en bambou (tous les soirs à partir de 17h30) et vous donne rendez-vous le 26 mai à partir de 19h30 autour d'un repas partagé et d'un concert. De nombreuses animations pour petits et grands sont programmées : cirque, du clown, arts du spectacle, atelier culinaire.

> Tout le programme est à retrouver dans l'Agenda.

SCOLARITÉ

À l'heure du **Bac !**

Vous allez passer votre baccalauréat ? La Municipalité se mobilise pour vous accompagner dans vos révisions.

Les espaces de la médiathèque Elsa-Triolet sont accessibles du mardi 5 au samedi 16 juin : les mardis, jeudis et vendredis de 13h à 19h, les mercredis de 10h à 19h et les samedis de 10h à 18h. Des espaces de travail silencieux, les dernières éditions des collections d'annales, des ressources en ligne, un accès à internet, des enseignants disponibles pour une aide ciblée aux révisions, tout est prévu pour vous accompagner dans cette dernière ligne droite. Nouveauté cette année, la mise en place d'ateliers de relaxation. Vous découvrirez les techniques pour favoriser la concentration, contrôler ses émotions et garder la confiance en soi avant l'examen. Ces ateliers, animés par Sandra Cross, coach sportif et spécialiste arts martiaux & méditation, seront proposés le mardi 5, vendredi 8 et mardi 12 juin de 16h30 à 17h30. Retrouvez les horaires des permanences d'enseignants et les ressources à consulter sur mediatheque.villejuif.fr

EXPRESSION DES FORMATIONS POLITIQUES DU CONSEIL MUNICIPAL

CERTAINS CÉLÉMENTS TRANSMIS SONT SUSCEPTIBLES D'ÊTRE DIFFAMATOIRES.
LE CONTENU DE CHAQUE ARTICLE N'ENGAGE QUE LA RESPONSABILITÉ DE L'AUTEUR.

Ces tribunes libres sont également consultables en ligne sur www.villejuif.fr

MAJORITÉ MUNICIPALE

UNION CITOYENNE POUR VILLEJUIF

La République, Une et Indivisible

Tout au long de l'année, des commémorations officielles sont organisées dans chaque commune de France. La liste en est réglementée et correspond aux événements que la République souhaite honorer. Ainsi, onze journées nationales ont été instituées : commémoration de la fin des guerres et hommage aux victimes et héros de ces conflits (guerres mondiales, guerres d'Algérie, Indochine…), souvenir et hommage aux victimes et héros de la déportation, de la résistance, fête nationale de Jeanne d'Arc, commémoration de l'appel du 18 juin, etc. Ces journées du souvenir permettent à la population et à ses divers représentants – préfet, maire, parlementaires, représentants des associations d'anciens combattants, etc. de faire leur devoir de mémoire et d'honorer leurs morts. Le déroulement de chacune de ces cérémonies est prévu par le protocole républicain : discours officiel fourni par la Préfecture pour être lu par un membre de la municipalité ; groupes autorisés à déposer des gerbes ou prononcer des discours ; les seules couleurs autorisées pour les gerbes et pour les drapeaux sont celles de la République : bleu, blanc et rouge. Régulièrement, certains partis politiques tentent de récupérer ces commémorations à leur profit en ne respectant pas ce protocole républicain et en mêlant dans leurs discours le rappel d'événements historiques et des allusions déplacées à l'actualité politique ou économique. Ce manque de respect de l'unité républicaine dans ces moments solennels est dommageable pour les valeurs que nous souhaitons transmettre aux jeunes générations.

M. Anrep, Y. Bokreta, M. Bounegta, J. Carvalho, F. Ducellier, F. Ouchard, M.J. Pidron, L. Yapo, E. Yebouet.

La sécurité publique est une affaire municipale sérieuse

Nous venons de commémorer le troisième anniversaire de la mort d'Aurélie Châtelain, assassinée par un terroriste qui voulait commettre un carnage lors de la messe dominicale à l'église du centre-ville et qui en a été empêché par le courage de cette jeune femme héroïque devenue depuis citoyenne d'honneur de Villejuif. Au-delà de cet épisode tragique, la sécurité publique est chaque jour mise en danger par une insécurité présente et pesante. L'équipe municipale l'avait bien compris dès 2014 en plaçant comme une des priorités de sa mandature, la création d'une Police Municipale. Son rôle est précis, il s'agit tout d'abord d'un rôle de médiation destiné à prendre en compte une partie importante des litiges ou conflits qui se déroulent au quotidien dans la ville. Lorsque la médiation ne suffit pas, le temps est alors à la répression dans des domaines bien encadrés par la Loi avec, si nécessaire, une collaboration étroite entre Police Nationale et Police Municipale. Depuis sa mise en place, 24 postes d'agents de police ont été créés et ce nombre sera porté à 40 fin 2018 incluant une brigade de nuit et une brigade cynophile. Nos policiers sont équipés de deux voitures et bientôt de quatre, ainsi que de six vélos permettant des déplacements rapides. Enfin, une première phase de vidéoprotection va déployer une vingtaine de caméras destinées à la surveillance et au repérage des incivilités. Ce développement tant attendu par la population et les commerçants était une nécessité urgente pour assurer la tranquillité publique de tous les Villejuifois.

E. Berton, C. Duboille, A. Grivot, A. Mille, J. Mostacci, É. Obadia.

OPPOSITION MUNICIPALE

VILLEJUIF NOTRE VILLE / LA RÉPUBLIQUE EN MARCHE

Élections Municipales anticipées dans 3 mois... Oui c'est possible !

Suite au vote rocambolesque du budget 2018, face à la tenue désormais indigne des valeurs de la République des Conseils Municipaux, après les multiples reconfigurations de la majorité municipale, il est temps de (re)faire les comptes… Comme ce fut le cas dans la ville de Schiltigheim (67) début Avril 2018, la vacance d'1/3 des postes de conseillers Municipaux entraine, de facto, des élections anticipées (dites partielles) de l'ensemble du Conseil Municipal sous 3 mois. La majorité actuelle ne dispose plus que de 23 (ou 24 selon les allers et retours) postes sur 45. En cas de démission collective de tous les élu(e)s de l'opposition, pour compléter le tableau jusqu›aux nécessaires 31 conseillers municipaux, il faudra donc trouver 7 (ou 8) personnes, sur les 11 suivants non élu(e)s de la liste feu-« Union Citoyenne » des municipales de 2014, qui acceptent ou qui soient en capacité de pourvoir aux postes vacants. Hors la majorité ne peut compter, au mieux, que sur 4 remplaçants ! (Retrouvez le détail de ce décompte sur le site www.VillejuifNOTREville.fr). Nous appelons donc l'ensemble des élu(e)s des oppositions à Villejuif à prendre toutes leurs responsabilités... Comme le disait JP Chevènement, « soit ils démissionnent, soit ils ferment leur g..... » (et ce jusqu'en 2020 !) : Qui le souhaite vu la situation dans laquelle notre ville s'enfonce ? Retrouvez toutes nos publications sur le site www.VillejuifNOTREville.fr

P. Nunes. P. Vidal.

L'AVENIR À VILLEJUIF - EELV

Crise au Grand Paris Seine Bièvre

En 2015, les socialistes remplaçaient les Communautés d'agglomération (tel le Val de Bièvre) par de vastes structures sans âme : les « territoires », pour nous, le Grand Paris Seine Bièvre (GOSB), s'étendant jusque dans l'Essonne. Les communistes (majoritaires au GOSB) et la droite se mettent d'accord pour fonctionner par simple ratification en GOSB des décisions des maires. C'était encore trop pour la droite « dure » dont le leader est le député de l'Essonne, Robin Reda. Et ce 10 avril 2017, elle décide de voter contre le budget pour paralyser le GOSB. Or Villejuif, avec son théâtre, sa piscine, sa voierie, est principal bénéficiaire de ce qui est financé par le GOSB. Le maire F. le Bohellec ne peut suivre cette droite dure dans ce sabordage et… vote le budget, avec la gauche et les écologistes ! Tout en votant «Contre» la hausse de 0,09% de la Contribution des entreprises…Ce n'est pas sans contrepartie. On vote ensuite sur le vaste projet immobilier sur l'ancien garage Iveco, avenue de Paris, soutenu par le maire. L'association « Bien vivre à Villejuif Est » a mis en garde : c'est trop dense, même l'accès pompiers est risqué. L'élu Avenir à Villejuif (A. Lipietz) appelle le GOSB à rejeter le projet. Le président du GOSB (communiste) répond que si, si, c'est forcément bien. Résultat : seuls s'opposent au projet les Verts du GOSB plus … le communiste de Villejuif (F. Périllat). Tout le reste du PCF et le PS votent avec la droite : pour.

A-L. Boyer, N. Gandais, I. Hamidi, M. Lambert Dauvergne, A. Lipietz, P. Stagnetto, S. Thomas.

ÉLUS COMMUNISTES - FRONT DE GAUCHE - CITOYENS

Dans quelle société voulons-nous vivre ? ?

Depuis plusieurs dizaines d'années les gouvernements ont maltraité tous les services publics afin de dégager de nouvelles sources de profits pour ceux qui dominent financièrement le pays. Au nom de la déréglementation, de la réussite individuelle et du chacun pour soi le président Macron poursuit avec zèle ce sale travail en l'amplifiant. Il s'attaque, pour commencer à la SNCF, sans doute le plus symbolique des services publics dans la conscience collective des français, pour mieux s'attaquer au reste ensuite. Dans son rythme infernal de contre-réformes réactionnaires, il vise aussi le système éducatif de la maternelle avec sa vraie fausse décision d'obligation scolaire à 3 ans, mais aussi l'université, la santé, les collectivités, la poste...Bref tout ce qui en France participe à la solidarité et l'égalité. Comme si le service public était le problème alors qu'il est la solution, notamment parce que son coût ne comprend pas d'actionnaires à rémunérer inutilement. Partout dans le pays des centaines de milliers de femmes et d'hommes se mobilisent et participent aux grèves et aux multiples actions pour l'avenir des services publics, pour l'éducation, l'emploi, les salaires, les conditions d'étude et de travail. Des passerelles s'ouvrent aujourd'hui dans les discussions, les rassemblements, dans les entreprises et les services pour rechercher des solutions et imaginer des convergences et des alternatives plus justes pour le pays et ses habitants. Les élus et les militants communistes y mettent leurs propositions en débat et organisent la solidarité. A Villejuif, dans ces moments difficiles, il n'y a pas de soutien à attendre des élus de la majorité municipale dans les luttes qui se développent. Pire, ils accompagnent les mesures ultra libérales du gouvernement, voire les précèdent dans les décisions budgétaires : le tout police et répression, les fermetures d'écoles…Et pendant ce temps-là, la députée de la république en marche de notre circonscription qui vote tout ce qui vient du gouvernement à l'assemblée nationale a ouvert une jolie boutique à Villejuif. Et savez vous qu'est-ce qu'elle nous y vend ?

G. Bulcourt, C. Cordillot, S. Da Silva Pereira, M. Kadri, F. Perillat-Bottonet.

ÉLUS SOCIALISTES

Renaissance

Au terme d'un débat national et d'un congrès le Parti Socialiste a posé les actes de sa renaissance, dans l'unité. La feuille de route est claire. Nous allons conduire la bataille du progrès par l'action territoriale et le dialogue social. Nous allons porter l'urgence écologique et une vision ambitieuse de la transition énergétique. Nous agirons sur les modes et qualité de la vie, pour accompagner, mieux protéger, y compris des effets de la formidable révolution numérique en cours. Nous voulons résister aux choix libéraux du gouvernement, redonner le chemin de l'espérance. Nous œuvrerons à donner plus de droits et de pouvoirs de codécision aux femmes et aux hommes dans l'entreprise. En modernisant nous voulons préserver les services publics, les services de proximité. Nous allons porter haut les couleurs de la Gauche, celle qui gouverne, celle qui transforme. Ce projet de refondation nous le faisons notre à Villejuif. Depuis le début de ce mandat, nous nous opposons constructivement, souvent sidérés, par l'attitude d'une majorité arrogante, clairement ancrée à droite, privatisant, réduisant le logement social, faisant disparaitre les services publics. Les élus et socialistes s'emploieront dans les prochaines semaines à rencontrer des villejuifois et villejuifoises pour engager la reconquête.

D. Girard, G. Lafon, S. Taillé-Polian

DIVERS GAUCHE / MRC

LA FRANCE INSOUMISE

En mai, mobilisons-nous contre la politique calamiteuse de Macron !

Le président des riches multiplie les cadeaux pour les siens et démantèle les services publics. Son projet, relayé au plan local par le Maire, vise une société du « chacun pour soi » qui détruit toutes les garanties collectives. Le peuple en bave pendant que les hyper-riches se gavent ! Leur objectif : réduire le périmètre de l'action publique dans l'optique d'une privatisation de ses missions. Où est la République quand ses serviteurs sont traités comme des parasites encombrants ? Quand ses services publics délabrés ne tiennent plus que par l'acharnement de leurs salariés ? Mais la résistance s'organise : mobilisation des cheminots, des salariés de la grande distribution et de l'énergie, des postiers, des éboueurs, des aides-soignants ou encore des étudiants opposés à la sélection. La France insoumise appelle à participer aux mobilisations du 1er mai et du 22 mai ! Exprimons notre refus en soutenant les cheminots, les personnels hospitaliers, des Ephad et à tous ceux qui luttent pour préserver notre modèle de solidarité. Pour « faire sa fête à Macron », faisons converger toutes les colères pour créer les conditions d'une réelle alternative ! La manifestation du 5 mai à Paris s'inscrit dans cette perspective. En mai, disons stop à Macron !

M. Tijeras

SANS ÉTIQUETTE

Tribune non parvenue

A. Gaborit.

Retraités...

Activités régulières

La Ville organise toute l'année des activités et sorties destinées aux retraités.
Pour y participer une carte (gratuite, valable de septembre 2017 à juin 2018) doit obligatoirement être établie au Service municipal des Retraités ou à la Maison pour Tous Gérard-Philipe (selon les horaires d'ouverture).

Activités hebdomadaires

Service Municipal des Retraités:
Tarot, les lundis et jeudis à 14h

Salle Maurice-Cardin :
Scrabble, les mercredis et vendredis à 14h
Belote, le mardi à 14h
Neuro-gym, le mercredi à 10h

MPT Jules-Vallès :
Crochet / tricot, le vendredi à 14h

MPT Gérard-Philipe :
Danses de salon, les jeudis 24 mai, 7 et 14 juin

Résidence Cogedim Club « Le jardin d'Aragon » :
Couture, le lundi à 14h30
> Participation annuelle forfaitaire pour accéder librement à l'ensemble de ces activités : 12€ en plein tarif et 6 € tarif réduit.

Activités spécifiques

Cours d'informatique :
École d'ingénieurs EFREI avec la FAP EFREI (forfait)

Cours d'anglais :
MPT Gérard-Philipe (forfait annuel)

Rencontres intergénérationnelles :
Échanges et activités auprès des petits à la Crèche Robert-Lebon ; Aide aux devoirs (élémentaire et collège) sur divers sites de la Ville.

Consultation prévention des chutes
Renseignements, diagnostic et pistes d'actions séniors de plus de 70 ans :
Hôpital Charles-Foix au 01 49 59 46 55
Hôpital Paul-Brousse au 01 45 59 31 41

USV Retraités

Renseignements - inscriptions :
Maison des Sports 44 avenue Karl-Marx.
Bureau USV Retraités : 06 52 55 73 64
Chaque 1er mercredi du mois de 9h30 à 10h30.

Sorties du mois

Programme à découvrir chaque mois dans l'agenda central du VNV et sur www.villejuif.fr ; inscriptions au Service municipal des Retraités, dans la limite des places disponibles.

Séjours/Vacances 2018

2 séjours hôtels club de 15 jours (Andalousie, Cap Vert), 2 circuits de 8 jours (Portugal, Russie), 1 mini séjour 5 jours (Bretagne) et 1 croisière 5 jours (Venise) concoctés par la commission en lien avec le Secteur animation.
Inscriptions et descriptif des séjours disponibles au Service municipal des Retraités.

Et aussi :
Le Service Municipal des Retraités vous renseigne sur : l'Université Inter-âges de Paris Sorbonne / les conférences du Collège de France, le Théâtre Romain-Rolland.

Service Municipal des Retraités : 01 86 93 32 20.

Police Municipale de Villejuif
Du lundi au vendredi
de 8h30 à 12h30 et de 14h à 17h
Le samedi de 9h à 12h.
01 86 93 33 30

29 rue Georges-Le Bigot
94800 VILLEJUIF
police-municipale@villejuif.fr

ALLO PROPRETÉ
01 45 59 20 81

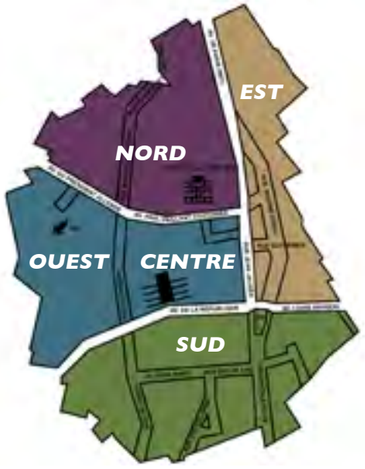

Collecte des encombrants

- **Nord : lundis 7 et 21 mai**
- **Centre : mardis 8 et 22 mai**
- **Sud : mercredis 9 et 23 mai**
- **Est : jeudis 10 et 24 mai**
- **Batigère : mardis 15 et 29 mai**
- **OPH : mercredis 16 et 30 mai**

Déchèterie mobile : rue de L'Épi d'or, le 4ème samedi du mois de 9h à 13h ; Service des déchets ménagers CAVB, tél.: 01 41 24 22 80. servicedechets@agglo-valdebievre.fr
Accès sur présentation d'une pièce d'identité et d'un justificatif de domicile.

État civil mars 2018

Naissances

Aladji Soumaré, Lahna Benhamma, Mélanie Diaconov Paladii, Noham Ouzali Halidi, Monka Olokagnama-Mandzo, Chanez Bouchal, Ismaïl Makouar, Keita Bounab, Hafsa Muhammad, Idriss Diarra, Safietou Gomes, Kays Chakira, Axel Basilien, Ange Ait Ramdane, Muhammad Gilis, Arya Leong, Ahed El Jeffali, Murat Bastu, Aya Sahar Tabel, Charly Masson Leclercq, Maëlys Da Silva Fernandes, Mylad Alawad, Sihoo Zee, Luqman Merabet.

Mariages

Sandrine Abello & Lazhar Boukhdher, Olga Kurnosova & Henri Puntous, Jazmin Osorio Pérez & Clément Jousselin, Smahane Gueddouri & Mourad El Barqioui, Fatou Sylla & Yaya Agne, Yesil Tekin & Birkan Tekin.

Décès

Michel Jotche dit Baron, Christian Glavieux, Georges Seret, Bechir Ben Slama, Eledchumy Murugesu, Clarisse Ben Chemoul, Faiza Helmy Azer, Zahia Chenane, Abeer Dabay, Marie Gadaleta, Odette Humbert, Marie-Louise Ughetto, Jean-Pierre Wiane, Jacques Liu, Raymonde Leroy, Paulette Dauve, Marie Janault, Annelise Hirsch, Suzanne Nicolet, Mohamed Hamdi, Marie Laboureau, Fernand Galard, Ginette Meslage, Guy Brossard, Camille Coussinet, Chabane Ladj, Zeynab Langaroudi, Armand Pirollo, Mohammed Akermoun, Raymond Pélégry.

Pharmacies de garde

- **Jeu 10 mai :**
Les acacias, 1 rue Emile-Zola
- **Dim 13 mai :**
Rabarison, 129 bis avenue de la République
- **Dim 20 mai :**
La Pépinière, 45 avenue Paul-Vaillant-Couturier
- **Lun 21 mai :**
Carrefour, 67 avenue de Stalingrad
- **Dim 27 mai :**
Audrain, 66 rue Marcel-Grosmenil
- **Dim 3 juin :**
Lasry, 81 rue Henri-Barbusse
- **Dim 10 juin :**
Du soleil, 71 av.enue de Paris
- **Dim 17 juin :**
Des écoles, 22 bis rue Jean-Jaurès

SAMI

Service d'accueil médical initial

Centre de Santé Pasteur, 49, rue Henri-Barbusse Villejuif : Ouvert de 20h à minuit en soirée du lundi au vendredi, le samedi de 16h à minuit et de 8h à minuit les dimanches et jours fériés. En cas d'urgence, appelez le 15 qui vous orientera selon votre problème de santé.
Tiers payant : Vous serez dirigé soit vers le SAMI en cas de pathologie légère, soit vers l'hôpital pour une pathologie plus lourde. Les médecins généralistes qui assurent les consultations au SAMI proposent le tiers payant (les patients ne payent que le ticket modérateur).

Retrouvez l'actualité de la SEMHACH au fil de l'eau sur
www.facebook.com/semhach

LA GÉOTHERMIE, une énergie pour aujourd'hui et pour demain...

Devenue Société Publique Locale, la SEMHACH gère le 1er réseau géothermique d'Europe. Près de 60 000 habitants et de nombreux équipements publics des communes de Chevilly-Larue, L'Haÿ-les-Roses et Villejuif sont ainsi alimentés en chauffage et en eau chaude sanitaire, à un prix toujours plus compétitif. Renouvelable et non polluante, la géothermie, c'est aussi 36 000 tonnes de gaz à effet de serre économisées chaque année. Fort de ce succès, le réseau poursuit son développement, avec la création d'une nouvelle centrale de géothermie à Villejuif, et le raccordement constant de nouveaux logements.

Produire une énergie propre et économique ?
Chaque jour, la SEMHACH exécute cette mission de service public dans l'intérêt des collectivités et des utilisateurs.

Société Publique Locale d'Énergie et Maintenance
à L'Haÿ-les-Roses, Chevilly-Larue et Villejuif
9 rue du lieutenant Le Coz - BP n°40004 - 94158 Chevilly-Larue Cedex
Téléphone : 01 46 87 66 22 Fax : 01 46 87 88 20
www.semhach.fr

SEMHACH
Votre Service local d'énergie propre